

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site	9_CRESSON_75014	Numéro	75114_006_16
Adresse du site	9, rue Ernest Cresson	Hauteur	R+8 (28,65m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts SFR présent (62°, 186° et 300°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	18/03/2021
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	08/08/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	08/09/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble émettant sur la fréquence 3500 MHz pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes émettant à la fréquence 3500 MHz (5G) (faisceaux orientables) sur un site existant 3G/4G/5G émettant sur les fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (faisceaux fixes), orientées vers les azimuts 70°, 220° et 330°		
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès terrasse à 3m Velux entre 2m et 4m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 70° < 3V/m ; 220° < 5V/m ; 330° < 4V/m 5G : 70° < 4V/m ; 220° < 3V/m ; 330° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans les azimuts 70° et 330° : 30,50m pour les antennes à faisceaux fixes et 30m pour les antennes à faisceaux orientables Dans l'azimut 220° : 30m		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seuls des compléments aux antennes Free mobile existantes seront installés
Zone technique	Les modules techniques seront maintenus de taille réduite (2 d'entre eux introduits dans de fausses cheminées), de couleur grise et seront installés en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
École maternelle Boulard	23 rue Boulard 75014 Paris	99 m	<1 V/m	1.30 %	R+2	Non
École primaire Boulard	46 rue Boulard 75014 Paris	99 m	<1 V/m	0.16 %	R+1	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

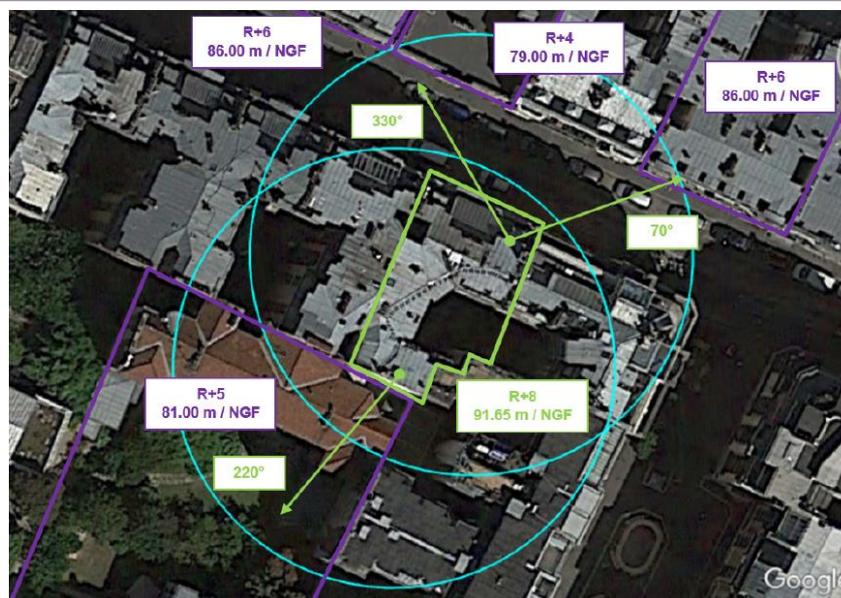
Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
École maternelle Boulard	23 rue Boulard 75014 Paris	99 m	<1 V/m	0.55 %	R+2	Non
École primaire Boulard	46 rue Boulard 75014 Paris	99 m	<1 V/m	0.03 %	R+1	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 70°	Azimut 220°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 70°	Azimut 220°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimet 70°



Azimet 220°



Azimet 330°

